

L'hon. Mark MacGuigan (ministre de la Justice et procureur général du Canada): Madame le Président, le très hon. député soulève maintenant la question de l'illégalité. Cette affaire n'a rien d'illégal. Il s'agit simplement de l'interprétation d'une loi. Cette loi ne prévoit pas le versement d'une prestation mensuelle. Pas plus qu'elle ne prévoit de versements égaux. En fait, cette loi prévoit plutôt un simple rajustement des paiements avant la fin de l'année. S'il y a un problème de légalité voilà qui pourra le régler.

* * *

QUESTIONS OUVRIÈRES

L'AUGMENTATION DU CHÔMAGE—LES PROGRAMMES DE CRÉATION D'EMPLOIS

L'hon. David Crombie (Rosedale): Madame le Président, ma question s'adresse au ministre de l'Emploi et de l'Immigration. Il n'ignore sans doute pas que le taux de chômage continue d'augmenter de façon alarmante au Canada. Il atteint actuellement 12.8 p. 100, ce qui donne plus d'un million et demi de chômeurs dont le nombre augmente au rythme de 50,000 par mois.

Au cours des deux dernières semaines, la plupart des déclarations du ministre concernaient le programme de «relance de l'aide à l'emploi» qui vise au maximum environ 4 p. 100 des chômeurs. Face au chômage généralisé qui sévit au Canada, le ministre a certainement des programmes à proposer pour la majorité des chômeurs, les 96 p. 100 restants. Le ministre pourrait-il nous préciser quels sont ces programmes et quand il va nous les présenter?

L'hon. Lloyd Axworthy (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Madame le Président, la question du député a une portée très générale. Il est au courant d'un certain nombre de programmes que nous avons mis en place en plus du programme de relance de l'aide à l'emploi. Nous avons les programmes d'emplois directs mis en œuvre dans le cadre des projets de développement communautaires. Nous avons actuellement un programme dans le cadre du Programme de partage du travail et de l'article 38 de la loi sur l'assurance-chômage. En fait, madame le Président, je peux dire au député qu'en 1982, les programmes d'emplois directs de notre ministère ont fourni des emplois à près de 200,000 Canadiens si bien que nous avons fait un gros effort pour aider les personnes dans le besoin. D'autres ministères ont pris des initiatives sur le plan du logement et le ministère de l'Industrie et du Commerce a un programme visant à favoriser le développement économique.

Nous continuons à dire que la seule façon de résoudre nos problèmes c'est de créer le climat propice pour permettre au secteur privé de prendre un nouvel essor. Il faut pour cela que les taux d'intérêt baissent, ce qu'ils font. Voilà quelle doit être notre stratégie fondamentale. En attendant, nous essaierons de

mettre en place des programmes complémentaires pour aider ceux qui éprouvent le plus de difficultés.

M. Crombie: Madame le Président, personne ne s'étonnera, je pense, que le taux de chômage continue d'augmenter pendant que le ministre nous parle de ses programmes. En fait, le gouvernement tarde à prendre des décisions susceptibles de créer des emplois.

ON DEMANDE D'AUGMENTER LE RECRUTEMENT DANS LES FORCES ARMÉES

L'hon. David Crombie (Rosedale): Madame le Président, je voudrais poser une question supplémentaire au ministre de la Défense nationale. Il y a plusieurs mois, on a proposé au ministre d'augmenter le recrutement dans les Forces armées et je pense que la plupart des intéressés sont généralement d'accord là-dessus. Ce qu'il faudrait, c'est que le gouvernement s'engage à cet égard et que le ministre alloue les fonds nécessaires pour donner suite à ce programme.

Je voudrais savoir si le ministre est prêt à augmenter le recrutement dans les Forces armées afin d'assurer des emplois et une formation aux Canadiens âgés de 15 à 24 ans. Va-t-il accorder les fonds nécessaires? Si la réponse à ces deux questions est oui, quand va-t-il mettre en œuvre ce programme?

L'hon. J. Gilles Lamontagne (ministre de la Défense nationale): Madame le Président, en tant que membre du cabinet, le taux de chômage à la fin de l'année dernière m'a également beaucoup préoccupé. Le ministère de l'Emploi et de l'Immigration a demandé à mon ministère de mettre en place divers programmes susceptibles de remédier en partie au chômage actuel. Pour le moment, nous travaillons en collaboration très étroite avec le ministre de l'Emploi et de l'Immigration, car cette question est de son ressort. Le ministère de la Défense nationale a proposé divers programmes et a précisé au ministre ce que nous serions en mesure de faire. Nous pourrions agir rapidement et efficacement. Tout dépend, bien sûr, de l'aide financière que nous recevrons de son ministère ou du ministre des Finances. En ce qui concerne le ministère de la Défense nationale, nous sommes prêts à agir rapidement et efficacement sur ce plan.

* * *

L'ÉCONOMIE

LA POSITION DU GOUVERNEMENT AU SUJET DE LA DÉCLARATION DES ÉVÊQUES

L'hon. Edward Broadbent (Oshawa): Madame le Président, je voudrais poser une question au vice-premier ministre. Les vacances de Noël ont été marquées par deux événements importants. D'une part, nous avons appris que le taux de chômage avait atteint le chiffre record de 12.8 p. 100. Par ailleurs, la Conférence canadienne des évêques catholiques a rendu publique une importante déclaration sur l'économie. Je tiens à dire que le Nouveau parti démocratique adhère entièrement à l'analyse morale et économique des évêques.